



Légende :

- Périmètre de contribution
- Chemin
- Collecteur et drain diam. >150
- Avec subvention AF
- Avec subvention FOR
- Sans subvention AF

A titre information : (pas soumis au règlement)

- Chemin avec convention
- Chemin privé
- Piste cyclable
- Collecteur et drain diam. <150

JURA CH DÉPARTEMENT ET CANTON DU JURA

COURRENDLIN

PLAN : PERIMETRE ET OUVRAGES PUBLICS
Règlement concernant l'entretien des drainages et des chemins agricoles et forestiers (Annexe)

Echelle 1 : 5'000

